

AUTOMNE 2026

MURAT SUR-VÈBRE

LE MAGAZINE MUNICIPAL

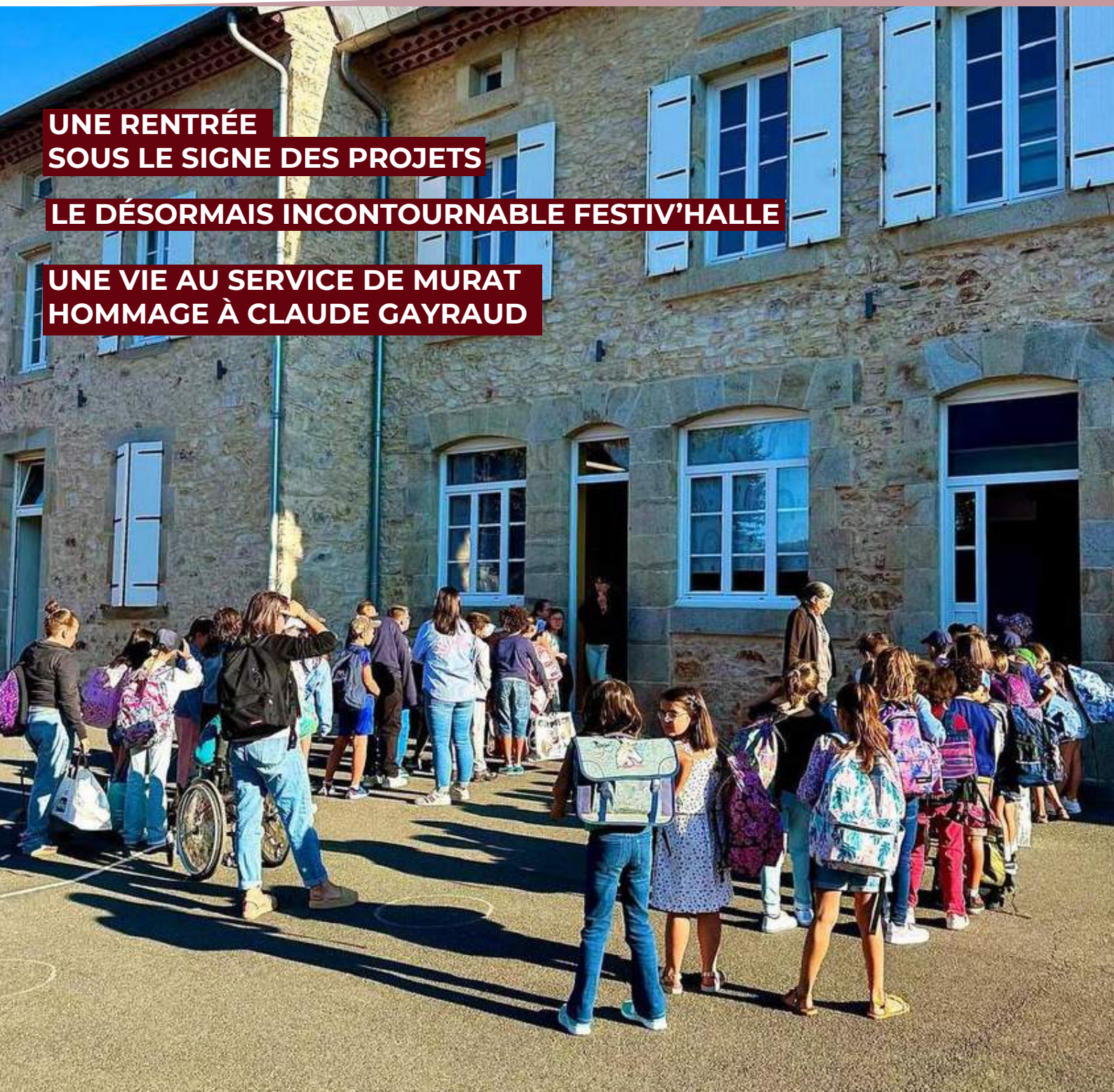
Fiers de nos racines, ouverts sur l'avenir

Magazine d'information n°92

**UNE RENTRÉE
SOUS LE SIGNE DES PROJETS**

LE DÉSORMAIS INCONTOURNABLE FESTIV'HALLE

**UNE VIE AU SERVICE DE MURAT
HOMMAGE À CLAUDE GAYRAUD**



SOMMAIRE



3



5



6



8



10



12



14

EDITO

Chères Murataises,
Chers Muratais,

Après un été des plus dynamiques, ce nouveau numéro est l'occasion de revenir sur les derniers mois et de regarder déjà vers les projets qui nous attendent.

Avec près de 2 500 participants, le Festiv'Halle a une nouvelle fois fait vibrer notre village. Cette réussite, nous la devons à nos associations, aux équipes municipales et à toutes celles et ceux qui ont répondu présents.



Cet été nous a aussi demandé d'être responsables face à la sécheresse. Je tiens à vous remercier sincèrement pour le respect des restrictions d'eau et des interdictions de barbecue. Ces efforts collectifs ont été essentiels pour préserver nos ressources et assurer la sécurité de tous.

Notre école accueille désormais 89 élèves et poursuit sa progression. Les travaux réalisés cet été à la maternelle et à la cantine témoignent de notre volonté de continuer à investir pour nos enfants. D'autres chantiers vont désormais prendre le relais. J'aurai le plaisir de vous en parler dans les prochains numéros.

Ces derniers mois auront aussi été marqués par des moments plus douloureux. Je pense bien sûr à Claude Gayraud, qui a tant donné à Murat et dont l'action accompagne encore notre quotidien. Il nous a appris qu'une commune se construit dans la durée, avec du travail, de la fidélité et beaucoup d'attachement à sa terre. J'aurai aussi une pensée pour toutes les familles murataises qui ont connu le deuil cette année.

À l'approche des derniers mois de 2026, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année, chaleureuse et pleine de beaux moments partagés.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Ils se sont dit oui :

REICHERT Sandrine & **PASTOREL** Jérôme - Le 20 juin 2026
PUEL Sophie & **DAMBRINE** Ludovic - Le 11 juillet 2026
RIEUSSET Caroline & **RAMADIER** Michaël - Le 1er août 2026
MEULEMAN Sandy et **MILETTO-PICO** Gabriel - Le 8 août 2026
CAILLOT Sandrine & **SAOÛT** Jean-Yves - Le 22 août 2026
ABO Julie & **RENOU** Romain - Le 22 août 2026
VIGUIER Laëtizia & **VALETTE** Cyril - Le 22 août 2026
VABRE Florence & **VISTE** Olivier - Le 12 septembre 2026

DÉCÈS

Ils nous ont quittés :

BLAYAC Paulette, décédée le 25 mai 2026
LIPRENDY Gilbert, décédé le 28 juin 2026
LIPRENDY Eric, décédé le 22 juillet 2026
JAUBERT Jean, décédé le 27 juillet 2026
GAYRAUD Claude, décédé le 31 juillet 2026
LIPRENDY (SENAUX) Simone, décédée le 19 août 2026
GRANIER André, décédé le 25 août 2026
BERNARD (CHABBERT) Marie-Thérèse, décédée le 31 août 2026
SYLVAIN (BARTHE) Yvette, décédée le 3 septembre 2026

Bien fidèlement,
 Daniel VIBAL

Responsable de la publication

Daniel VIDAL

Rédacteur en chef

Antoine PROENCA

Graphisme et mise en page

Commune de Murat-sur-Vèbre

Impression

SARL DMP - Imprimerie Occitane

Diffusion

Commune de Murat-sur-Vèbre

Crédits photographiques

Commune de Murat-sur-Vèbre, Bernard DURAND, Clothilde JOKOVIC, Antoine PROENCA, Ghislaine ROQUE, Daniel VIDAL



VIE COMMUNALE

UNE BELLE RENTRÉE SCOLAIRE

UNE DYNAMIQUE ENCORE CONFORTÉE



La rentrée a sonné à l'école de Murat-sur-Vèbre ! Cette année, 89 élèves ont retrouvé le chemin des classes, accueillis par la directrice Isabelle Lopez et l'ensemble de l'équipe enseignante. Une évolution qui témoigne de la vitalité de notre commune et constitue une excellente nouvelle pour l'avenir de l'école.

Dans un territoire rural, maintenir une école dynamique est un enjeu essentiel. Elle est bien sûr un lieu d'apprentissage et d'épanouissement pour les enfants, mais aussi un élément déterminant de l'attractivité du village et de la vie des familles.

La municipalité continuera donc à accompagner l'école et son équipe tout au long de l'année, avec la volonté d'offrir aux jeunes Murataises et Muratais les meilleures conditions possibles pour apprendre, grandir et s'épanouir à Murat-sur-Vèbre.

Très belle année scolaire à nos 89 petits Muratais !

ET DES AMÉLIORATIONS CONSTANTES

Pendant que les élèves profitaient des vacances d'été, les travaux se sont poursuivis à l'école maternelle et à la cantine de Murat-sur-Vèbre. Tout était prêt pour accueillir les enfants dès la rentrée !

Plusieurs interventions ont été réalisées : réfection des peintures, installation de nouveaux faux plafonds thermiques et acoustiques et remplacement de l'éclairage par un dispositif LED plus performant. Une seconde tranche de travaux aura lieu à l'automne.

Au-delà du coup de neuf apporté aux locaux, ces travaux répondent surtout à un objectif concret : améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes. Confort thermique, réduction des nuisances sonores et qualité de l'éclairage ont ainsi été placés au cœur de cette opération.



Alors que l'école accueille cette année 89 élèves et voit une nouvelle fois ses effectifs progresser, la commune poursuit ainsi ses investissements pour adapter et améliorer progressivement les équipements scolaires. Une rentrée dans des locaux rénovés, pour apprendre et grandir dans les meilleures conditions !

COMMÉMORER POUR NE JAMAIS OUBLIER

LE SOUVENIR AU PONT DE LA MOULINE : UNE PREMIÈRE CÉRÉMONIE COMMUNALE



Le 22 août dernier, la commune organisait pour la première fois une cérémonie du souvenir au Pont de la Mouline, en hommage aux combattants du Corps Franc de la Montagne Noire tombés en ces lieux le 23 août 1944, face à une colonne allemande en retraite.

Habitants et élus se sont réunis devant la stèle portant les noms des neuf maquisards tombés au combat, aux côtés des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, du porte-drapeau des anciens combattants et de Max Allies, maire de Castanet-le-Haut.



Au-delà de l'hommage rendu, cette cérémonie marque la volonté de redonner toute sa place à ce lieu dans la mémoire collective murataise. Elle accompagne ainsi le projet de réaménagement du site mémoriel engagé par la commune.

Parce que derrière les noms gravés dans la pierre se trouvent des hommes qui ont combattu et donné leur vie pour notre liberté, faire vivre leur souvenir est aussi une manière de transmettre cette histoire aux générations futures.

La commune souhaite désormais inscrire ce temps de recueillement dans la durée, pour que, chaque année, Murat-sur-Vèbre se souvienne.



QUOI DE NEUF AU VILLAGE

SÉCURITÉ DE TOUTES ET TOUS

JOURNÉES PORTES OUVERTES CHEZ LES POMPIERS

Le centre de secours de Murat-sur-Vèbre a récemment ouvert ses portes au public avec un objectif essentiel : faire découvrir l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et susciter de nouvelles vocations. Les premiers résultats sont encourageants. Au cours de cette journée, cinq à six recrues potentielles se sont fait connaître et ont manifesté leur intérêt pour rejoindre les rangs du centre. Une belle nouvelle pour Murat-sur-Vèbre et plus largement pour notre territoire.



Les événements de ces derniers mois ont une nouvelle fois rappelé combien la présence de sapeurs-pompiers volontaires, disponibles et formés au plus près de la population, est indispensable en milieu rural. Cet été 2026, particulièrement marqué par les incendies, nos sapeurs-pompiers ont une nouvelle fois répondu présents, parfois au prix de longues heures d'intervention et d'une mobilisation particulièrement exigeante. La municipalité tient à leur adresser ses plus sincères remerciements pour leur disponibilité, leur courage et leur dévouement au service de tous. Cette journée portes ouvertes aura aussi permis aux visiteurs de découvrir plus concrètement leur quotidien, leurs missions et la richesse d'un engagement à la fois citoyen, solidaire et profondément humain. La dynamique est lancée. Elle doit maintenant se poursuivre pour conforter durablement les effectifs du centre de secours et permettre à cet engagement essentiel de continuer à vivre au cœur de notre territoire.

RÉSERVE COMMUNALE DE SECURITÉ CIVILE



Les aléas climatiques de ces dernières années, à l'image des tempêtes qui se sont succédé fin 2025, et des canicules obligent la commune de Murat-sur-Vèbre à s'adapter. A ce titre et en première ligne, elle est exemplaire dans sa réactivité. Cependant, la charge qui incombe aux services techniques pour un retour à un fonctionnement normal de la commune est de plus en plus ardue. Le maire a la possibilité de constituer une réserve communale de sécurité civile (RCSC). La RCSC est constituée de citoyens volontaires et bénévoles.

En cas de crise, la réserve communale pourra apporter son soutien aux populations sinistrées, en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours. Elle pourra contribuer à la préparation et à l'information de la population face aux risques présents sur le territoire communal ainsi qu'au rétablissement des activités.

Elle intervient uniquement pour des actions de sauvegarde, telles que le soutien et l'assistance de la population. Elle ne doit pas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Elle peut être mobilisée dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Si vous êtes intéressé, contactez la mairie.

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ

LE REFUGE DE L'HIPPOGRIFFE PREND VIE



À Canac, quatre chevaux ont désormais leur Refuge. Créé par Clothilde Jokovic, le Refuge de l'Hippogriffe est à la fois leur lieu de vie et un espace pour explorer autrement la relation entre humains, chevaux et vivant.

Ici, l'animal n'est pas un simple support d'activité : on prend le temps de l'observer, de respecter son rythme et d'entrer autrement en relation avec lui.

Le Refuge proposera progressivement ateliers, photographie, création et immersions. Parmi les premières expériences, quatre binômes pourront partager une matinée entre chevaux, mouvement et arts plastiques, sans expérience équestre ou artistique nécessaire.

Une nouvelle initiative dans l'un de nos hameaux, avec une jolie invitation : regarder le vivant à hauteur de cheval.

Contact

Instagram : [refugedelhippogriffe](#).

clothildejokovic@outlook.com | www.clothildejokovic.com



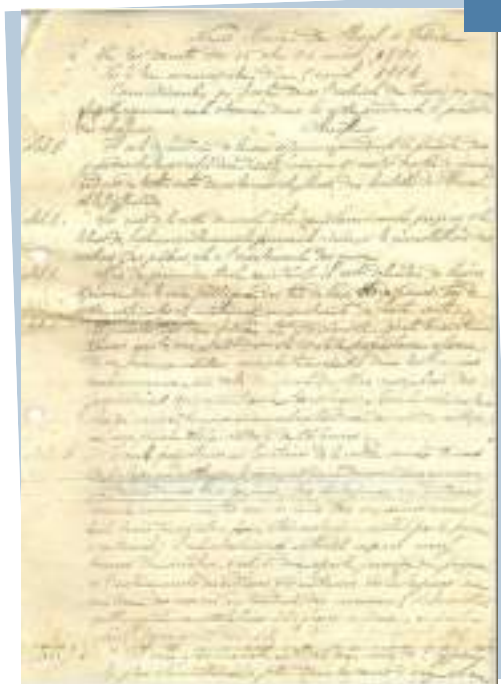
PATRIMOINE

CLIN D'OEIL D'ARCHIVES...

Petite pépite retrouvée dans les archives municipales : le 3 juillet 1929, le maire de Murat-sur-Vèbre prenait un arrêté consacré à la propreté du village.

En période de fortes chaleurs, défense de laisser fumier et ordures dans les rues. Chaque habitant devait également balayer devant chez lui... tous les jours et avant 8 heures du matin ! Quant aux cours d'eau, mieux valait ne pas y abandonner n'importe quoi : l'arrêté interdisait notamment d'y jeter des cadavres d'animaux.

Les pratiques ont, fort heureusement, bien changé depuis 1929. Mais derrière ces prescriptions d'un autre temps se cachait déjà une idée très actuelle : la propreté et le soin du village sont l'affaire de tous. Presque cent ans plus tard, les balais ont changé, les arrêtés aussi... mais prendre soin de Murat reste une responsabilité collective. Comme quoi, certaines préoccupations municipales ne prennent pas une ride !



LE PATRIMOINE HUMAIN ET INDUSTRIEL...



Les 12 et 13 septembre, le Festi'Rail 81 a fait revivre, le temps d'un week-end, l'ancienne ligne ferroviaire Castres-Brassac-Murat. Tout au long du tracé, communes, associations, bénévoles et habitants se sont mobilisés pour célébrer cette histoire qui relie encore profondément notre territoire.

Et au bout de la ligne, Murat-sur-Vèbre était naturellement au rendez-vous !

Le samedi a été marqué par une causerie autour du film de Jean-Louis Cros, « Voix têtues de la voie étroite », suivie de la diffusion. Le dimanche, Les Cantaires de la Montanha ont à leur tour fait résonner cette mémoire avec un récital autour du Petit Train de Lacune, offrant une conclusion musicale et chaleureuse à ce beau week-end.

Au-delà des animations, Festi'Rail 81 aura surtout permis de faire revivre une histoire commune, de village en village, sur les traces d'une voie ferrée qui transportait autrefois voyageurs et marchandises, mais qui créait surtout du lien entre nos montagnes. Une occasion aussi de remercier chaleureusement Robert Jammes pour le don généreux du panneau qui trônait autrefois à l'entrée de Murat.

MAIS AUSSI UN PATRIMOINE NATUREL

Cet été, la commune a poursuivi la réouverture et la remise en état de plusieurs chemins communaux, avec une démarche toute simple : réutiliser plutôt que jeter.

Les pierres et matériaux issus du terrassement réalisé pour la halle couverte ont ainsi trouvé une seconde vie. Récupérés sur le chantier, ils sont utilisés pour empierrer, consolider et remettre en état les chemins qui en ont besoin. Une solution à la fois utile, économe et adaptée aux ressources disponibles sur la commune.

Ces travaux reposent aussi sur une mobilisation très locale. Aux côtés des agents municipaux et des entreprises intervenantes, plusieurs agriculteurs muratais prêtent main-forte avec leur matériel. Entre entretien du territoire, valorisation des matériaux et solidarité, c'est finalement beaucoup de bon sens : les pierres extraites au cœur du village poursuivent leur chemin... sur les chemins de Murat !



LE VIEUX MURAT A RETROUVÉ SES VISAGES D'HIER



Cet été, les ruelles du Vieux Murat ont renoué avec leur histoire. Le 25 juillet dernier, à l'occasion de la Fête des Voisins organisée par l'Association du Vieux Murat, habitants, voisins et amis se sont retrouvés pour le vernissage de l'exposition consacrée aux photographies de Louis Cros, soutenue par la Commune.

Installés au fil des rues, les clichés ont transformé le cœur historique du village en véritable promenade dans le temps. Visages, scènes de la vie quotidienne, paysages et instants familiaux racontent un Murat d'autrefois et font ressurgir tout un pan de notre mémoire collective.

Guidée avec émotion par Roland Cros, cette découverte a aussi permis de mieux comprendre le regard porté par son père sur le village et ses habitants. Derrière chaque photographie apparaissent des souvenirs, des histoires et parfois des visages encore familiers.

Tout au long de la saison estivale, Muratais et visiteurs ont ainsi pu découvrir cette exposition à ciel ouvert, où le patrimoine bâti dialogue avec celles et ceux qui l'ont autrefois habité. Une belle opération à laquelle la mairie a également participé.

Un grand merci à Roland Cros pour ce précieux travail de transmission, à l'Association du Vieux Murat et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire revivre, le temps d'un été, les visages d'hier.



CULTURE

DES PROPOSITIONS POUR TOUS

LES MUSICALES ONT ENCORE UNE FOIS BRILLÉES

Dans le cadre des Musicales des Monts de Lacane, le public est venu nombreux assister au concert réunissant Pierre Barthez à l'orgue et Dora Beckett à la flûte.

La rencontre des deux instruments, portée par l'acoustique de l'église, a offert un très beau moment de musique, mêlant virtuosité, douceur et émotion. Les Musicales se sont achevées le 23 août avec un dernier rendez-vous autour de Pierre Barthez à l'orgue.

Une belle manière de faire vivre notre église autrement et de rappeler que notre patrimoine est aussi fait pour résonner. Bravo les artistes !



FESTIV'HALLE #3 : ATOUTS D'UN GRAND !



Sept soirées. Des concerts, des grandes tablées, des retrouvailles, quelques pas de danse et surtout cette impression, à chaque fois, que la soirée aurait bien pu durer encore un peu...

Pour sa nouvelle édition, Festiv'Halle a rassemblé près de 2 500 personnes au total au cœur de Murat-sur-Vèbre. Du premier rendez-vous de juin jusqu'à la dernière soirée du mois d'août, la Halle est devenue, semaine après semaine, l'un des lieux où battait le cœur de l'été muratais.



Mais derrière ce beau succès, il y a surtout une aventure collective. Associations de la commune et municipalité ont travaillé main dans la main pour proposer sept rendez-vous de qualité, assurer la restauration, accueillir artistes et public et faire de chaque soirée un véritable moment de fête.

Festiv'Halle, c'est finalement tout ce que l'on aime à Murat : des associations qui s'engagent, une commune qui les accompagne et des habitants qui répondent présents. 2 500 mercis, donc, aux bénévoles, aux artistes, aux associations et à toutes celles et ceux qui sont venus partager ces soirées.

2
5
0
0
F
E
S
T
I
V
A
L
I
E
R
S

LA CULTURE, UNE FORCE COLLECTIVE À MURAT

Cet été, une même soirée a illustré l'une des forces de notre village : savoir réunir les énergies et faire travailler ensemble les acteurs du territoire dans une même direction.

Elle a débuté au Centre d'Interprétation des Mégalithes avec le vernissage de « Bienvenue à bord », exposition de Benoît Milhet. Un grand merci à Benoît qui a fait vivre la galerie du CIM avec ses œuvres tout l'été et jusqu'au début de l'automne.

La soirée s'est poursuivie sous la Halle avec le concert de The Blues Kid Combo, accueilli dans le cadre du festival Un Été dans le Tarn, porté par le Département du Tarn et l'ADDA. Une coopération précieuse qui permet au spectacle vivant d'aller à la rencontre de tous les territoires.

Commune, Département, associations, artistes et partenaires : cette soirée a montré combien la culture se construit collectivement, en poussant ensemble dans la mêlée !





VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



L'instabilité internationale nous rappelle que la paix et la liberté ne sont jamais acquises. Elles sont l'héritage de celles et ceux dont les noms sont gravés sur nos monuments aux morts et dont la mémoire ne doit pas disparaître. L'association des anciens combattants Lacaune / Murat-sur-Vèbre œuvre pour entretenir ce devoir de mémoire et le transmettre aux nouvelles générations. Alors que les anciens combattants deviennent moins nombreux, cette mission nous concerne désormais toutes et tous.

Vous souhaitez faire vivre la mémoire de nos anciens ? Rejoignez-nous ! Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant ou ancien militaire pour adhérer à l'association.

Vous pouvez contacter l'association soit au 06 30 89 41 25 (VIDAL Michel, Président) 06 81 40 87 72 (MYSKIW Richard, Vice-président) ou à l'adresse mail suivante : Aaclacaunemurat@gmail.com

LE RETOUR DE LA FÊTE DE LA POMME

Les pommes vont de nouveau passer au pressoir ! Dimanche 11 octobre, la Fête de la pomme fait son retour à Murat-sur-Vèbre pour une journée placée sous le signe des traditions, des produits du terroir et surtout de la convivialité.

Les festivités commenceront même dès le samedi 10 octobre, avec la fabrication du jus de pommes à la salle du Petit Train. Le lendemain, place à la fête avec marché de pays, tombola et animation musicale par Los de l'Autan.



Une belle occasion de se retrouver, de faire vivre les traditions et de célébrer un fruit qui raconte aussi quelque chose de nos paysages et de nos savoir-faire.

Rendez-vous les 10 et 11 octobre. Les pommes sont prêtes, le pressoir aussi !

- Inscriptions repas : 06 30 86 28 29 (20€ adulte / 10€ moins de 12 ans)
- Inscriptions pressage pommes : 06 82 59 26 39
- Lieu : salle du Petit Train





CLUB DES AÎNÉS

- Tous les mardis de 14h00 à 18h00 > Belote, rami et jeux avec café, cappuccino et thé - Salle des aînés
- Le deuxième vendredi du mois de 14h00 à 17h00 > Petit loto - Salle des aînés
- Vendredi matin (hors vacances scolaires) > cours d'informatique - Salle des aînés
- Mardi 6 octobre > Présentation produits maison, entretien, équipement - Salle des aînés
- Mardi 13 octobre > Présentation assurance complémentaire (par groupama) - Salle des aînés
- Samedi 14 novembre > Repas dansant - Salle des fêtes
- Mardi 8 décembre à 14h00 > Concours de belote interclubs - Salle des aînés

ASSOCIATION DES BATTAGES

- Dimanche 13 décembre à 12h00 > Repas des os - Salle du Petit Train

APE DE MURAT

- Dimanche 29 novembre > Marché de Noël - Salle du Petit Train

OCTOBRE ROSE MJC DE MURAT

Soirée du 2 octobre (MJC)

Foot et volley à partir de 18h00 à la salle du Petit Train

Journée du 18 octobre (MJC)

Concert à l'église avec goûter offert à 14h30 avec concerts des Cantaires de la Montanha, Les Improptueuses, Robert Gignet (flûte) et Pierre Barthez (orgue) - 10€

Sur tout le mois (MJC)

Tombola dans les commerces de Murat-sur-Vèbre

- **Mardi** > Stretching à 19h30 - Salle Panel (adultes)
> Futsal à 19h00 - Salle du Petit Train (adultes)
- **Mercredi** > Yoga à 17h30 - Salle Panel (adultes)
> Rollers à 14h00 - Salle du Petit Train (enfants)
- **Jeudi** > Flamenco à 17h30 - Salle des fêtes (enfants)
> Flamenco à 18h30 - Salle des fêtes (adultes)
> Volley à 19h30 - Salle du Petit Train (adultes)
- **Samedi** > Rollers à 9h30 - Salle du Petit Train (enfants)
- **22 et 23 octobre** > Gellyball de 13h30 à 18h00 - Salle du Petit Train (10 € la partie)
- **20 octobre** > Cinéma à 14h00 "La fille dans les nuages" (SdF)
> Cinéma à 20h30 "La vie d'une femme" (SdF)
- **31 octobre** > Chasse aux bonbons. Départ à 17h00 de la salle du Petit Train puis soirée aux jeux gonflables

PARC de TERRALAND

MURAT-SUR-VÈBRE

DU 24 AU 31 OCTOBRE 2026

TOUS LES JOURS • 10H-18H

SALLE DU PETIT TRAIN
PLACE DE LA GARE • 81320 MURAT-SUR-VÈBRE

STRUCTURES GONFLABLES GÉANTES • STANDS DE JEUX

ENTRÉE 6€
ACCOMPAGNEMENTS GRATUITS
À PARTIR DE 1 AN

SNACK
SUR PLACE

TÉL 06 17 17 63 89



DES VIES AU SERVICE DE MURAT

HOMMAGE À CLAUDE GAYRAUD



Cet été, Murat-sur-Vèbre a perdu l'une des figures qui ont profondément marqué son histoire récente. Claude Gayraud s'est éteint après avoir consacré près de quarante années de sa vie à la commune, dont quatorze comme maire. Quatre décennies d'engagement qui racontent aussi une partie de l'évolution de Murat-sur-Vèbre.

Chef d'entreprise, passionné de chevaux, homme de caractère et d'action, Claude Gayraud était profondément attaché à cette terre qui était la sienne. Il fut également président du club de football durant les grandes années du football muratais, lorsque les rencontres du week-end rythmaient une partie de la vie du village. Partout où il s'engageait, on retrouvait chez lui la même énergie et la même volonté de faire avancer les choses.

Son passage à la tête de la commune laisse des réalisations qui appartiennent aujourd'hui au quotidien des Muratais. La salle du Petit Train, le développement de l'assainissement et de l'eau potable ou encore la station-service communale témoignent d'une même conception de l'action municipale : agir concrètement pour permettre à un village rural de vivre, de s'équiper, de conserver ses services et de préparer son avenir.

Il aura également été un homme de transmission. En 2001, il faisait entrer à ses côtés comme adjoint un jeune conseiller municipal, Daniel Vidal. Commence alors un compagnonnage de treize années au cours duquel se construisent une confiance, une méthode de travail commune et une profonde amitié. En 2014, Claude Gayraud lui transmet à son tour la responsabilité de maire. Un passage de témoin qui dit beaucoup de la continuité de l'engagement municipal et des générations qui se succèdent au service d'un même territoire.

Avec sa disparition, c'est une page importante de l'histoire municipale de Murat-sur-Vèbre qui se tourne. Mais beaucoup de ce que Claude Gayraud a contribué à construire demeure autour de nous. Dans nos équipements, dans nos services, dans le visage actuel de notre commune et, surtout, dans cette volonté toujours renouvelée de faire vivre Murat-sur-Vèbre. La municipalité adresse à sa famille et à ses proches ses pensées les plus sincères et reconnaissantes.

« Adieu Claude, la nòstra tèrra se remembrarà de tu. »



HOMMAGE À SIMONE LIPRENDY

Quelques semaines plus tard, le 19 août, Murat-sur-Vèbre apprenait également avec tristesse la disparition de Simone Liprendy, ancienne conseillère municipale dans les années 1980. Par son engagement au sein du conseil municipal, Simone avait choisi de consacrer une partie de son temps à la vie de notre commune et au service de ses habitants. Un engagement qui mérite d'être rappelé et qui appartient, lui aussi, à la mémoire municipale de Murat-sur-Vèbre.

En quelques semaines, notre commune aura ainsi dit au revoir à deux visages de son histoire, deux personnes qui, chacune à leur époque et à leur manière, auront participé à la vie du village. À la famille et aux proches de Simone, comme à toutes celles et ceux qui l'ont connue et aimée, la municipalité adresse toute son affection et ses pensées les plus sincères.

L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN

UN ÉTÉ DE MOBILISATION COLLECTIVE



L'été 2026 aura rappelé combien l'eau est une ressource précieuse et fragile. La faiblesse de certaines ressources, conjuguée à des consommations importantes, a conduit la commune à renforcer les restrictions, jusqu'à interdire totalement l'arrosage à partir du réseau public d'eau potable.

Dans ce contexte, la municipalité tient à remercier les habitants qui, dans leur très grande majorité, ont fait preuve de responsabilité, de compréhension et de civisme. Ces efforts ont été indispensables pour préserver la ressource et garantir l'alimentation en eau potable de tous.

Le 14 septembre, une importante fuite sur le réseau est venue conclure cet été difficile. Les agents communaux ont été mobilisés toute la journée et jusque tard dans la soirée pour localiser la fuite, intervenir sur la canalisation et rétablir le réseau dans les meilleurs délais. La municipalité leur adresse un remerciement tout particulier pour leur disponibilité, leur réactivité et leur engagement, ce jour-là comme tout au long de l'été. Souvent discret, leur travail est pourtant essentiel au quotidien.

Habitants comme agents auront ainsi contribué, chacun à leur manière, à traverser cette période délicate. Une mobilisation collective qui rappelle que, face à une ressource aussi essentielle que l'eau, chaque geste compte.



INFOS PRATIQUES

SANTÉ : LES NUMÉROS UTILES



Médecin

Sophie Canavelis
58 avenue de l'Albigeois
81320 Murat-sur-Vèbre
04.65.84.36.04 ou sur zena.eu



Pharmacie

M. Pages
76 avenue du Languedoc
81320 Murat-sur-Vèbre
05.63.37.41.10

Lu > Ve : 9h00 à 12h30 / 15h00 à 19h15
Sa : 9h00 à 12h30



Ortophoniste

Clothilde Jokovic
58 avenue de l'Albigeois
07.63.92.86.39



Cabinet infirmières

58 avenue de l'Albigeois
81320 Murat-sur-Vèbre
05.63.37.44.88



Masseur-Kinésithérapeute

Stéphanie Kozerawski
58 avenue de l'Albigeois
05.32.92.40.12



Ostéopathe

Margot Helali
387 avenue du Languedoc
06.45.29.29.69



Pédicure-Podologue Réflexologue

Pascale Roque-Valette
05.63.37.07.77



Retrouvez toutes les informations
pratiques sur le site internet de la
Commune de Murat-sur-Vèbre

RESTEZ INFORMÉS !

SOPHROLOGIE, ÉQUILIBRE ET SÉRÉNITÉ

Installée à Lacaune, Laurence Christiaens propose des séances de sophrologie destinées aux enfants, adolescents, adultes et seniors. La sophrologie associe notamment respiration, relaxation et écoute du corps pour aider chacun à mieux mobiliser ses propres ressources.

Elle peut accompagner la gestion du stress et des émotions, favoriser un meilleur sommeil, aider à retrouver davantage de sérénité au quotidien ou encore préparer certaines échéances personnelles, scolaires, professionnelles ou sportives.

Les séances peuvent également intervenir en complément d'un accompagnement médical, sans s'y substituer, notamment dans certaines périodes de changement ou face à des difficultés du quotidien. Laurence Christiaens, sophrologue certifiée, reçoit en séances individuelles ou collectives ainsi qu'en visioconférence.

Prise de rendez-vous : 06 75 62 07 55 ou par mail à sophropleineconscience.com



VOLS DE CARBURANT : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES



Les tensions internationales et les perturbations touchant les grandes voies d'approvisionnement en pétrole entraînent une hausse des prix de l'énergie. Dans ce contexte, le carburant devient une cible particulièrement recherchée.

Les vols de gazole non routier se multiplient notamment dans les exploitations agricoles, souvent isolées et contraintes de stocker d'importants volumes. À l'aide de pompes électriques mobiles, les voleurs peuvent vider une cuve très rapidement. Certains n'hésitent pas non plus à percer directement les réservoirs des engins.

Murat-sur-Vèbre n'est malheureusement plus épargnée par ces actes. Ces incidents nous invitent à revoir certaines habitudes : hangars, véhicules, cuves et habitations restent encore trop souvent insuffisamment sécurisés.

Quelques précautions simples peuvent limiter les risques :

- Installer des cadenas renforcés, des bouchons verrouillables ou des dispositifs anti-siphonnage ;
- Equiper les lieux de caméras, d'un éclairage automatique ou de capteurs de niveau ;
- Rentrer autant que possible les engins dans un bâtiment fermé pendant la nuit.

La vigilance et la solidarité entre voisins demeurent également essentielles. Tout véhicule ou comportement inhabituel peut être signalé à la gendarmerie. Enfin, pensez à vérifier votre contrat d'assurance : certaines garanties contre le vol sont conditionnées à la présence de dispositifs de protection adaptés.



Monsieur le Maire et le conseil municipal sont heureux de vous convier aux
VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ À LA POPULATION

Samedi 9 janvier 2027 à 19h00
Salle du Petit Train



MURAT SUR-VÈBRE

Fiers de nos racines, ouverts sur l'avenir

L'éclipse du 12 août 2026, Commune de Murat-sur-Vèbre